



Salaires et emplois : des raisons de se bouger !

Le gouvernement répond depuis plusieurs années aux revendications salariales des fonctionnaires par des arguments mensongers et oppose emplois et salaires.

Augmenter les salaires des fonctionnaires, comme d'ailleurs ceux de l'ensemble des salariés, défendre l'emploi dans la Fonction Publique aussi, c'est socialement juste, et c'est économiquement efficace.

DES CONSÉQUENCES PRÉJUDICIALES POUR TOUS

Baisse du pouvoir d'achat, écrasement de la grille indiciaire, sous-effectif et non-titularisation : les effets des politiques conduites sont graves et profonds.

De nombreux agents sont confrontés à des situations inquiétantes tant pour leur niveau de vie que pour le maintien de leur emploi.

C'est bien la qualité du service rendu à la population qui est menacée. Des conditions de travail désastreuses, des carrières menacées... autant d'attaques frontales à l'encontre de tous, usagers comme salariés. Comment croire qu'il est possible aujourd'hui de ne pas remplacer deux départs en retraites sur trois dans nos services !

DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AU MÉPRIS DES BESOINS.

15 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'Etat, inscrites en loi de finances 2007, 5 300 en 2006. L'hôpital public est, lui, dans une situation alarmante de sous-effectif. Partout, la précarité et les emplois hors statut atteignent des proportions inacceptables.

A l'Equipement les suppressions d'effectifs sont nombreuses depuis plusieurs années. La seule année de création d'emplois remonte à 2002 lors de la mise en place de la réduction du temps de travail.

Ainsi le passage en mode LOLF au 1^{er} janvier 2006 a vu 3 069 nouvelles suppressions d'emplois et le plan pluriannuel 2007/2009 en prévoit encore 3 100.

Le maintien des effectifs au Ministère de l'Equipement, au moins dans la phase de réorganisation, aurait permis de mieux prendre en compte les difficultés des personnels, dans le cadre des mobilités imposées par l'Administration. Cela aurait contribué à mieux gérer les surnombres et l'impact sur le fonctionnement des services.

La LOLF, ses plafonds d'emplois et de masse salariale rendent en outre particulièrement difficile le suivi des emplois par catégories, corps et grades.

En matière d'emploi, la logique devrait être d'assurer le meilleur service possible aux usagers. Or, les audits de modernisation, instruits à charge par Bercy, aboutissent aux conclusions pré-établies et justifient les suppressions, qui s'appuient sur, selon les cas, le renoncement à certaines missions du service public, l'augmentation du temps de travail, l'intensification du travail des agents. Quant aux audits qui démontrent la nécessité de renforcer les moyens, ils sont, eux, ignorés.

La majorité des français considère qu'il n'y a pas trop de fonctionnaires et ils ne sont pas dupes : Conscients de l'émergence de besoins nouveaux, sous-dotés en moyens, ils constatent l'absence de redistribution au profit des secteurs prioritaires des économies réalisées ailleurs.

A l'opposé de la pratique gouvernementale des audits, l'amélioration de la Fonction Publique, nécessite en premier lieu de prendre en compte le besoin de service public et de débattre ensemble, population, usagers, personnels et responsables politiques de ses objectifs et des ses moyens.

Si nous ne sommes pas opposés à la recherche de gains de productivité, à l'amélioration du service rendu à l'utilisateur et de nos conditions de travail, le nombre de fonctionnaire ne doit pas constituer la variable d'ajustement du budget de l'Etat.

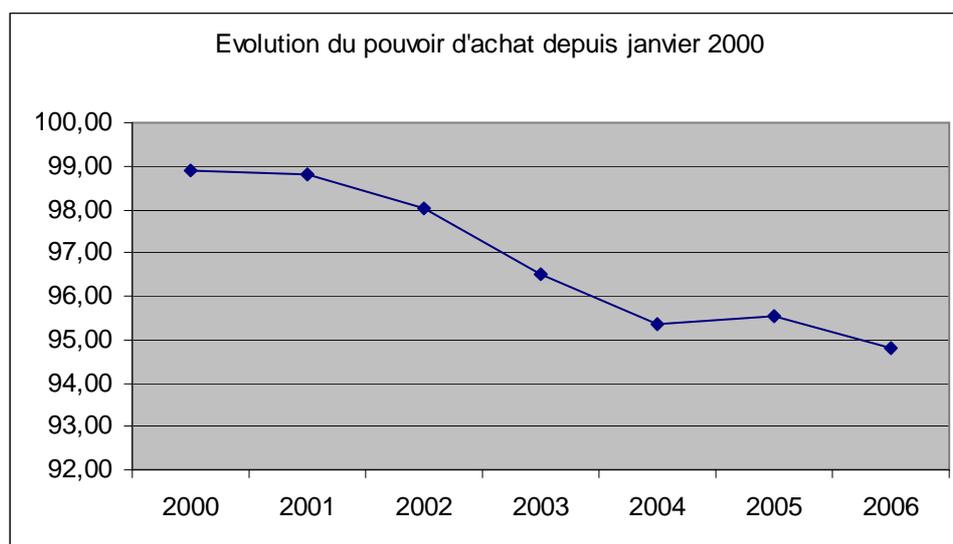
DES PERTES DE POUVOIR D'ACHAT ACCUMULÉES.

Selon les besoins, le gouvernement utilise un indicateur ou un autre pour faire croire à la progression du pouvoir d'achat de nos traitements.

Actuellement, le ministre de la Fonction Publique met en avant les mesures nouvelles sur le catégoriel et l'action sociale, pour tenter de prouver qu'il y a eu maintien du pouvoir d'achat en 2006. Pourtant, toutes les organisations syndicales avaient demandé et obtenu du gouvernement trois négociations en parallèle pour justement éviter les amalgames pratiqués aujourd'hui par le gouvernement. Les avancées obtenues sur le catégoriel et le social ne s'appliquent pas à tous les agents et la hauteur de la perte du pouvoir d'achat comme l'indiquent les tableaux suivants justifie des actions correctrices fortes.

Pour nous, l'évolution du pouvoir d'achat ne peut être mesurée qu'en comparant l'évolution du point d'indice de la fonction publique à l'évolution de l'indice INSEE. Ce dernier devrait d'ailleurs être réformé pour mieux prendre en compte la composition des dépenses des ménages modestes et notamment la hausse des coûts dus au logements ou au transport.

LA RÉALITÉ DE L'ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT

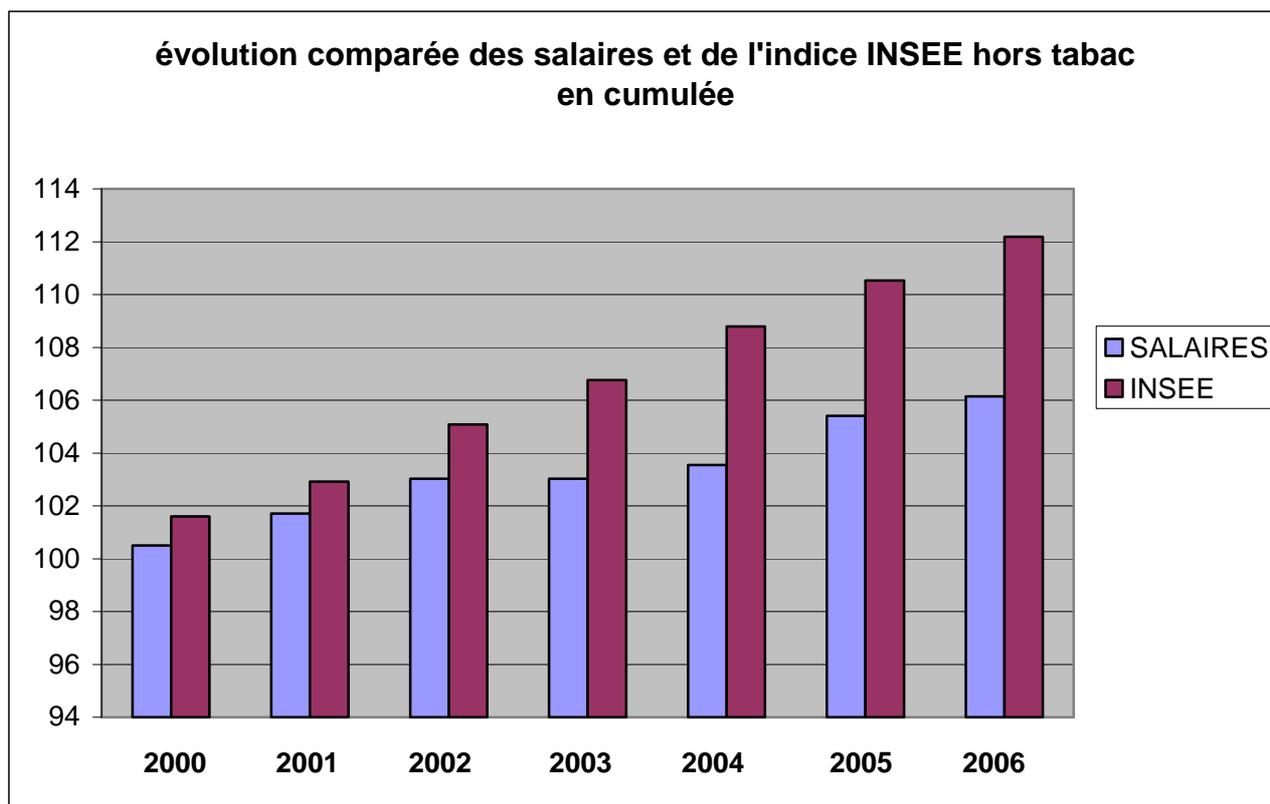


Lecture : depuis janvier 2000, le pouvoir d'achat des salaires bruts de la Fonction publique a reculé de 5,2%, cette évaluation intégrant l'effet moyen du point additionnel de novembre 2006.

Il faudrait aujourd'hui augmenter le point d'indice de près de 6% pour qu'il retrouve sa valeur de 2000.

Cette évaluation en brut n'intègre pas la hausse des prélèvements : pour les actifs, au 1^{er} janvier 2005, l'élargissement de l'assiette de la C.S.G. et du C.R.D.S. de 95 à 97 % de la

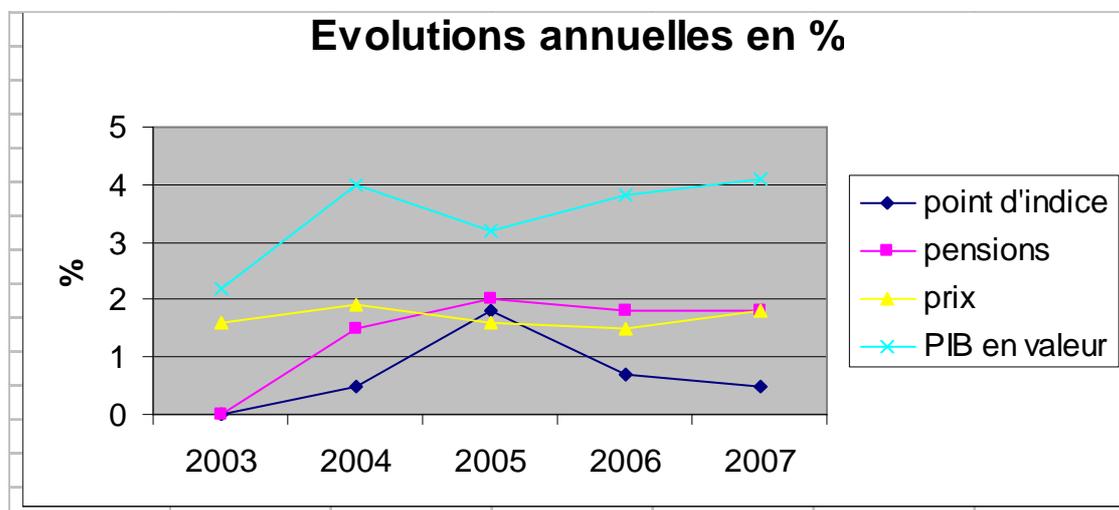
rémunération brute et la cotisation pour la retraite additionnelle (5 % sur un montant plafonné à 20 % du traitement indiciaire) ; pour les retraités, l'augmentation du taux de la C.S.G. de 6,2 à 6,6 %.



- Le déclassement de la grille : comparaison avec le SMIC.

Ecart sur le SMIC	Catégorie C, E4		Catégorie B 1 ^{er} grade		Catégorie A 1 ^{er} grade	
	1986	2006	1986	2006	1986	2006
Au 1 ^{er} échelon	+14,72%	+0,05%	+23,92%	+4%	+63,13%	+24,80%
Au dernier échelon	47,15%	25,87%	95,07%	+65,68%	+206,41%	129,87%

- En 2005 : nos actions ont permis de maintenir le pouvoir d'achat sur l'année.



OUI, IL EST UTILE DE SOUTENIR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET POSSIBLE D'AUGMENTER LES SALAIRES.

Contrairement à ce qui ressort de la campagne de désinformation menée par les pouvoirs publics, la part des richesses produites dans le pays, mesurée par le PIB, consacrée aux rémunérations des agents de l'Etat recule. Entre 1999 et 2005, elle est passée de 4,38 % à 3,99 % (0,39 points qui représentent quelque 6 milliards d'euros soit près de 9 % de la masse salariale).

Le gouvernement par son choix délibéré de se priver de recettes au travers d'une politique fiscale ni juste ni justifiée, ignore les besoins de solidarité et ceux des services publics. Au total, la masse des salaires et pensions versés dans les trois versants de la Fonction Publique a reculé, par rapport au PIB, de 0,25% entre 1999 et 2005.

C'est inacceptable au regard des besoins du service public, incohérent au regard de la situation de l'emploi. En effet les salaires constituent un élément important de la croissance par la consommation. Ils influent sur l'emploi, les recettes fiscales et les ressources de la protection sociale.